GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

Déclaration des ETP (RDV permis)

Nom de l'établissement :	
N° agrément :	
Adresse postale :	

Exploitant :	
Mail :	
Tél :	

Liste des formateurs

Nom - Prénom	*N° autorisation d'enseigner*	*Adresse postale*	*ETP auto*	*ETP moto*	*ETP PL*	*Total*	*Indé pendant*
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
						0,0	☐
		TOTAL	0,0	0,0	0,0		

Ce nombre se calcule sur une base horaire de 151,666 heures par mois.

La formule de calcul est la suivante : Nombre d'heures d'enseignement d'une catégorie réalisées mensuellement par un formateur / 151,666.
Donc si un enseignant travaille 90 heures en B ; 90/151,666=0,593 soit 0,6